

utile à tous les animaux qui la possèdent, et elle est mécaniquement possible chez des animaux aussi dissemblables que les insectes, reptiles, oiseaux et mammifères.

Nous pourrions donc supposer que du moment où les chauves-souris peuvent voler, beaucoup d'autres mammifères auraient pu acquérir cette faculté, mais comme ils ne l'ont pas fait, nous pouvons seulement dire que cela tient à ce que les conditions complexes qui conduisent au développement de cette aptitude n'ont été satisfaites que chez les chauves-souris. Pareillement, le « vol de la pensée » est chose des plus utiles, et ne s'est développé que chez l'homme. Une des conditions requises pour son développement — la faculté d'articuler — existe également chez quelques oiseaux, mais il serait tout aussi erroné de prétendre, en se basant sur ce fait, que ces oiseaux auraient dû acquérir la pensée, qu'il le serait de prétendre que quelques autres mammifères auraient dû acquérir l'aptitude au vol simplement parce qu'ils présentent tous les plus importantes des conditions nécessaires, des os, et des muscles dirigés par des nerfs. Je dirai même que l'argument serait plus erroné encore, car nous voyons clairement que les plus importantes conditions requises pour le développement de la pensée sont d'ordre psychologique et social, les conditions purement anatomiques ne présentant qu'une valeur secondaire, bien que, comme je me suis efforcé de le montrer, elles n'en soient pas moins indispensables.

Bref, je ne m'efforce pas de prouver que l'influence de l'articulation sur le développement de la pensée est le moins du monde *magique*. C'est pourquoi le simple fait que certains oiseaux sont capables d'émettre des sons articulés ne constitue pas par lui-même un obstacle plus grand à mon argumentation que le fait de leur aptitude à imiter de nombreux autres sons. En effet, l'emploi *psychologique* des sons articulés ne peut se développer qu'en la présence de nombreuses autres conditions fort complexes dont un petit nombre seulement peuvent exister chez les oiseaux, si tant est même qu'elles puissent se présenter du tout. Si quelque espèce existante de singes anthropoïdes s'était montrée capable d'imiter les sons articulés, il aurait pu y avoir un peu plus de force dans cette difficulté apparente; et même dans ce cas, l'argument n'aurait pas eu autant de force que celui qui lui est

parallèle, et que nous venons d'énoncer à l'égard de la grande exception présentée par les chauves-souris en matière de vol.

Jusqu'ici, je ne pense pas que nos adversaires estimeront prudent de prendre position. Considérant que les singes emploient leur voix plus fréquemment que tous autres animaux dans l'ordre de l'intonation expressive intentionnelle; que tous les animaux supérieurs font usage de signes gesticulés; que les mots dénotatifs ne sont au point de vue psychologique rien de plus que des gestes vocaux; que s'il existe quelque intervalle psychologique entre la simple gesticulation et l'articulation dénotative, cet intervalle est évidemment comblé dans le cas des oiseaux parleurs, des enfants et des idiots: considérant tous ces points, il est évident que les adversaires de la doctrine de l'évolution mentale doivent s'appuyer non sur la faculté de l'*articulation*, mais sur celle de la *parole*. Il leur faut soutenir que la simple faculté d'employer les mots dénotatifs n'implique aucun progrès réel sur la faculté d'employer des gestes dénotatifs; qu'elle ne sert à rien pour prouver la possibilité ou même la probabilité de la naissance de l'articulation hors de la gesticulation; que leur argument ne peut être combattu qu'en montrant comment une faculté de faire les signes, qu'elle s'exprime par des gestes ou par l'articulation, a pu se développer en une faculté de prédication (1); bref, que leur argument repose non sur la faculté que possède l'homme d'employer des mots dénotatifs, mais sur son aptitude à construire des propositions prédictives. Voilà l'argument principal maintenant auquel il nous faut nous attaquer. Mais avant de ce faire, je veux terminer le présent chapitre par une définition claire de la signification précise que je reconnais à certains termes dont j'aurai à me servir.

Par la phase *indicative* du langage parlé ou du langage mimique, j'entends la première phase qui se présente dans l'emploi intentionnel des signes. Elle correspond aux divisions 4 et 6 de mon diagramme et, comme nous l'avons maintenant clairement vu, elle est commune à l'animal et à l'homme. Les signes indicatifs, donc, qu'ils soient gestes, intonations ou mots,

(1) C'est-à-dire l'acte d'établir une proposition, d'apposer deux termes dénominatifs dont l'un connote l'autre. Ce mot, plus court que les périphrases qui précèdent, sera désormais employé dans le sens qui vient d'être défini. (*Trad.*)

ont une signification intentionnelle ; ils expriment, pour la plupart, des états émotionnels et de simples désirs ; quand, par exemple, un enfant tend les bras pour être pris par sa nourrice, ou désigne du doigt des objets pour qu'on l'en rapproche, on ne peut dire qu'il *nomme* quoi que ce soit, et, pourtant, il *indique* clairement ses désirs. L'enfant pleure aussi *intentionnellement* : c'est un signe, en partie conventionnel, qui témoigne d'un malaise physique ou moral (1).

Pareillement, dès l'âge le plus tendre, il apprendra des signes entièrement conventionnels par lesquels il pourra indiquer — mais non encore nommer — des sensations, des objets, des qualités et des actions particuliers. Mon fils apprit de sa nourrice à secouer la tête pour *non*, à faire le signe d'acquiescement pour *oui*, et à agiter sa main pour *tata* (adieu), à l'âge de huit mois et demi, et il exécutait tous ces gestes indicatifs correctement, et d'une façon appropriée. Cette phase indicative du langage, ou du geste, existe chez tous les animaux supérieurs, mais à un moindre degré que chez les enfants. Le perroquet qui baisse la tête pour qu'on la lui gratte, le chien qui appelle l'attention devant une toilette, le chat qui tire les vêtements pour solliciter du secours pour ses petits en détresse, tous ces animaux font ce que j'appelle des signes *indicatifs*.

A la suite de la phase indicative du langage vient celle que j'ai nommée *dénotative* (7 A dans le diagramme). Cette phase se présente pareillement chez les animaux et chez les enfants qui commencent à parler : les oiseaux parleurs, par exemple, sont aptes à apprendre, et à employer correctement les noms en tant que signes ou marques de certains objets, qualités et actes. Et pourtant, ces *notæ* — verbales ou autres — qui s'apprennent ainsi par association spéciale, ne sont pas à strictement parler des noms. En employant un signe de ce

(1) « La remarque faite par Tiedemann sur l'intention impérative des larmes est confirmée par des observations similaires de Charles Darwin. A l'âge de onze semaines, chez un de ses enfants, un peu plus tôt chez un autre, la nature de leurs pleurs changeait selon qu'ils étaient dus à la faim ou à la souffrance, et il semble que ce moyen de communication ait été très tôt placé au service de la volonté. L'enfant semblait avoir appris à pleurer quand il le voulait, et à contracter ses traits selon l'occasion, de façon à faire savoir qu'il désirait quelque chose. Ce développement de la volonté se produit vers la fin du troisième mois. » (Pérez, *Trois premières années de l'enfance.*)

genre, l'oiseau parleur attache simplement un signe vocal à un certain objet, qualité ou acte, mais il n'*étend* par le signe à d'autres objets, qualités, actes similaires de même classe ; c'est pourquoi, en employant ce signe, il ne *connote* pas réellement quoi que ce soit de l'objet, qualité ou acte particulier qu'il *dénote*.

Voilà pour les signes *dénotatifs*. Par signes *connotatifs*, j'entends désigner les signes qui sont dans une mesure quelconque *attributifs*. Si nous appelons un chien Jack, nous employons un nom dénotatif ; il ne désigne aucune qualité, ni n'en attribue au chien ; mais, si nous appelons l'animal *Suiv* ou *Rapide*, ou de quelque autre nom impliquant quelque qualité qui distingue le chien, nous connotons à l'égard du chien le fait qu'il présente la dite qualité.

Les noms connotatifs diffèrent donc des noms dénotatifs en ce qu'ils ne sont point simplement les *notæ* ou marques des choses nommées, mais impliquent également un ou plusieurs caractères comme appartenant à ces objets, et ce ou ces caractères ainsi impliqués placent les choses nommées, par le simple fait de l'implication, dans un *groupe* : aussi ces noms connotatifs sont-ils des *con-notæ* ; ils désignent une chose *avec* une autre, c'est-à-dire qu'ils expriment un acte de *classification* nominative. Il importe de se rappeler ce fait, parce que, comme nous le verrons plus tard, tous les termes connotatifs naissent du besoin que nous éprouvons de classer ainsi verbalement nos perceptions de similitude ou d'analogie. En outre, il est plus important encore de remarquer que cette classification verbale peut être réceptuelle ou conceptuelle. Par exemple le premier mot (après papa, maman) qu'un de mes enfants apprit à prononcer fut le mot *star* (étoile). Peu de temps après avoir fait l'acquisition de ce mot, l'enfant en étendit la signification à tous les autres objets à clarté brillante tels que les bougies, becs de gaz, etc. Ici, il y avait évidemment une perception de similitude ou analogie, et le mot *star*, après avoir été originellement dénotatif, commençait à devenir connotatif. Mais cette extension connotative du mot doit évidemment avoir été de l'ordre que je nomme réceptuel. Il est impossible, en effet, de supposer qu'à un aussi tendre âge l'enfant était capable de penser au mot en tant que mot, ou

de fixer son attention sur celui-ci, en tant qu'objet de pensée distinct de l'objet qu'il servait à désigner. Force nous est donc de supposer que l'extension de ce nom originellement dénotatif (extension par laquelle il commençait à devenir connotatif) correspond à une extension similaire, citée dans le chapitre précédent, où mon perroquet conféra au signe originellement dénotatif appartenant à un chien particulier, un début de valeur connotative, en appliquant ce signe à tous les autres chiens.

C'est-à-dire que, pour l'enfant aussi bien que pour l'oiseau, la connotation, dans ces limites modérées, a été rendue possible par l'idéation réceptuelle toute seule. Mais, à mesure que l'âge avance, et que les facultés se développent, l'esprit humain arrive à l'idéation conceptuelle, et c'est alors qu'il peut faire passer les noms qu'il emploie à l'état d'*objets sur lesquels il exerce sa pensée*. La conséquence est que la connotation peut alors ne plus représenter l'expression simplement spontanée d'une similitude réceptuellement perçue; elle peut devenir l'expression intentionnelle d'une similitude conceptuellement pensée. A l'esprit de l'astronome, le mot *star* (étoile) présente une somme de signification connotative bien différente de celle qu'il présentait à l'enfant, lorsque celui-ci l'étendit d'un point brillant dans le ciel à une bougie brûlant dans la chambre. La raison de cette grande différence est que la pensée conceptuelle de l'astronome a non seulement beaucoup *ajouté* à la connotation, mais a encore considérablement *perfectionné* cette dernière. La seule qualité commune qui fût connotée par ce nom dans la bouche de l'enfant était la qualité lumineuse; mais bien que l'astronome ne méconnaisse point cette ressemblance entre l'étoile et la bougie, il la néglige par suite de sa science plus complète, et ne consentira point à appliquer le mot même à des objets ressemblant de beaucoup plus près à l'étoile, comme une comète ou un météore. Mais cette *exactitude* plus grande de la connotation, aussi bien que sa *masse* plus importante, l'astronome y est parvenu en raison de sa puissance de pensée conceptuelle. C'est parce qu'il a réfléchi sur les noms *en tant que* noms qu'il a pu définir leur signification avec autant d'exactitude, c'est-à-dire limiter leurs connotations en certains sens, et les étendre dans d'autres directions.

Il est donc évident que nous sommes ici en présence d'une distinction importante, et qui a elle-même besoin d'être quelque peu connotée. Et en fait, ce n'est qu'un exemple particulier de la grande distinction, à laquelle je me suis attaché dans tout cet ouvrage, de l'idéation réceptuelle distinguée de l'idéation conceptuelle. Mais il n'en est pas moins important de désigner cet exemple particulier au moyen de termes bien définis, et je ne puis que m'étonner que la chose n'ait point été déjà faite par les logiciens. Les termes que j'emploierai sont les suivants :

Par nom connotatif, j'entendrai l'extension connotative d'un nom dénotatif, que l'extension soit grande ou petite, et qu'elle ait été faite réceptuellement ou conceptuellement; mais je réserverai le nom commode de *dénomination* à l'extension *exclusivement conceptuelle* d'un nom. Ce nom, comme ceux qui viennent d'être définis, a été introduit par les scolastiques, et ils l'employaient comme synonyme de connotation. Mais il est évident que ceux-ci, aussi bien que les auteurs plus récents, n'avaient devant leur esprit que le cas de la connotation conceptuelle, et il s'ensuit qu'ils ne sentaient point la nécessité de la distinction qu'il est, pour le besoin du présent but, évidemment nécessaire de tracer. Je ne pense pas que l'on pût trouver deux mots plus propres à exprimer cette distinction que ces noms de *dénomination* et de *connotation*, si l'on veut bien me permettre, pour les besoins de mon analyse, de les définir conformément à leur étymologie. En effet, ainsi défini, un signe connotatif est un signe de *classification*, qu'il soit appliqué réceptuellement ou conceptuellement, tandis qu'un signe dénominatif est un signe connotatif qui a été appliqué en tant que tel *dans une intention véritablement conceptuelle*, c'est-à-dire, avec l'appréciation intérieure de sa fonction comme étant tout ce que les logiciens entendent par *nom*.

Résumons maintenant ces différentes définitions.

Le signe *indicatif* est une intonation ou un geste significatif représentant l'expression intentionnelle d'un état mental, sans que toutefois il y ait quoi que ce soit de dénominatif.

Le signe *dénotatif* est la notation réceptuelle d'objets, qualités, actes, etc., particuliers.

Par signe *connotatif*, j'entends l'attribution classificative de

qualités aux objets nommés par le signe, que cette attribution soit due aux opérations réceptuelles ou aux opérations conceptuelles de l'esprit.

Le signe *dénominateur* est un signe connotatif consciemment conféré en tant que tel, ou avec la pleine appréciation conceptuelle de son rôle, et de son but en tant que nom.

Un signe *prédicatif*, enfin, est une proposition, ou l'apposition conceptuelle de deux termes dénominatifs qui expriment l'intention qu'a celui qui parle d'opérer une connotation de l'un au moyen de l'autre.

## CHAPITRE IX

### LA PAROLE

Nous serrons maintenant de plus près notre sujet. Tous les chapitres précédents ont pour but de préparer les voies en prévision de ce qui devait suivre, et, comme je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, je n'ai présenté jusqu'ici que des faits sur lesquels on ne peut élever une contestation quelconque. Mais nous arrivons maintenant à la manifestation particulière de la faculté de faire des signes qui ne paraît pas être seulement spéciale à l'homme, mais qui, selon toute évidence, présente un progrès si accentué sur toutes les phases inférieures considérées jusqu'ici que c'est le point choisi par mes adversaires pour prendre position. Quand un homme soutient qu'il y a une différence de nature entre l'intelligence humaine et celle des animaux, il se sent naturellement l'obligation morale d'indiquer le point où se présente cette différence. Dire qu'elle apparaît avec l'apparition du langage, en tant que faculté de faire des signes, est évidemment une affirmation trop générale, car, comme nous l'avons pleinement vu, le langage, dans son acception la plus étendue, existe d'une manière évidente chez les animaux inférieurs. En conséquence, la ligne de démarcation doit être tirée non au langage ou faculté de faire des signes, mais à cette sorte particulière de signes que nous comprenons sous le nom de Parole. La particularité distinctive de cette mimique — c'en est donc une qui n'existe pas ailleurs — consiste en la prédication, ou l'emploi des signes en guise de caractères mobiles dans le but de composer les propositions. Il importe peu que les signes ainsi employés soient des mots ou non. La gesticulation des Indiens et des sourds-muets peut, comme nous l'avons vu, avoir été façonnée en un mécanisme de prédication qui est presque aussi efficace que la parole, pour tous les besoins de la vie pratique. La distinction,